

BARISEY-LA-CÔTE

Un village et les guerres

La guerre est passée par Barisey-la-Côte, Barisey-la-Côte est allé à la guerre, on est allé à la guerre depuis Barisey-la-Côte. Comme tous ceux du Tulois, ce village des côtes de Toul a subi, directement et indirectement, les effets des conflits qui ont atteint l'Évêché depuis le XVI^e siècle, du moins au plus loin que nous puissions remonter. Disparu deux fois au cours de son histoire, en 1587 et dans les années 1630, il a pu servir de champ de bataille aux XVI^e, XVII^e et XX^e siècles, mais il s'est trouvé le plus souvent en coulisse des conflits, en servant de base arrière pour le repos et le cantonnement des troupes. Par le biais de la conscription, ses garçons se sont projetés dans des conflits bien plus lointains, depuis les guerres de la Révolution et de l'Empire, jusqu'à la première guerre mondiale. Vingt-quatre d'entre eux n'en sont pas revenus et l'on verra que les décès militaires des temps de paix ont pu être plus nombreux que ceux des temps de guerre.

AVANT L'HISTOIRE

Les besoins de se défendre datent d'il y a longtemps, avant même les âges de l'Hallstatt et de la Tène, qui représentent la période celtique, c'est-à-dire le temps des Gaulois, entre 800 ans avant notre ère et les années – 50, correspondant à la conquête romaine. Dès le néolithique, le futur site de Barisey-la-Côte a fait l'objet d'un aménagement défensif sous forme d'une enceinte ovoïde resserrée à l'est, aménagée sur la butte témoin aujourd'hui appelée Châtillon. Constituée d'une épaisse maçonnerie de pierre, Etienne Olry l'a jugée antérieure à la période communément appelée celtique. Si la toponymie du lieu ne laisse pas d'équivoque sur son caractère défensif, aucune fortification médiévale n'a pris la place de l'enceinte originelle, sauf preuve du contraire. Selon la carte archéologique de Millot, de 1965, cette éminence rocheuse restait isolée par un léger rempart, haut de 1,50 m et, à l'ouest, par un rempart et un fossé. En 1890, du silex néolithique, conservé au Musée Lorrain, a été retrouvé entre le village et la côte, au lieu repéré X 858/859 Y 99/100 ¹.

LES FAITS DE GUERRE

Deux fois détruit

Nous ignorons bien sûr si cette vocation défensive eut une utilité, seules, des fouilles archéologiques pourraient éventuellement nous en apprendre plus sur l'histoire du site. Il faut attendre 1587 pour débiter cette histoire belliqueuse de

Barisey-la-Côte, directement ou indirectement plongé dans la guerre, alors qu'un puissant **contingent de réîtres** allemands, de protestants suisses et français, commandés par le duc de Bouillon, traversait et ravageait la Lorraine entre Blâmont et Vaucouleurs pour se porter au secours du roi de Navarre, futur Henri IV. Nous venons d'en parler ². Ce fut le vendredi 11 septembre que l'armée protestante partit de Cintrey et des environs du Madon, pour avancer sur le chemin de Germigny, incendiant au passage Harmonville, Autreville, Brixey, Sauvigny et Champougny. Barisey-la-Côte se trouva ravagé le 12 septembre, apparemment sans victimes, les habitants s'étant certainement réfugiés avec leur bétail dans les bois. Il est possible que le village fut à cette occasion reconstruit à son emplacement actuel, distant de l'église fortifiée. On a recueilli dans les vignes, au XIX^e siècle, de nombreuses fondations et souvent, des ustensiles de cuisine.

Au cours de la **guerre de Trente ans**, dans la décennie 1630, il est probable que Barisey-la-Côte ait été encore détruit, du moins déserté lors de cette période troublée, ce que n'atteste toutefois aucun document. Par exemple, Allain fut abandonné de 1637 à 1639, puis du 1^{er} octobre 1645 au 12 novembre 1647, tandis que Bagneux resta totalement dépeuplé entre 1644 et 1649 ³.

En mars **1814**, le Tulois subit le passage des troupes alliées ; Barisey-la-Côte en réchappa mais la ferme de la Blaisière, à mi-distance entre Barisey et Allamps, sur la commune de cette dernière, fut incendiée par les « troupes des puissances », selon un certificat des maire et conseillers municipaux de la commune de Bulligny du 16 mars 1815, parce que le sieur Dominique Léopold s'y trouvait être le chef d'une légion de partisans lorrains. La perte occasionnée par le pillage et l'incendie a été chiffrée à 43 000 f ⁵.

En **1914**, le village est resté à l'abri des combats et n'a servi que de base arrière destinée au cantonnement de troupes. Il a même échappé au raid aérien du 31 octobre 1918, un véritable baroud d'honneur de la part des Allemands qui fit peu de dégâts et aucune victime. Quatre bombardements avaient visé les camps d'aviation de Colombey, d'Ochey, de Battigny et Gélaucourt, Saulxures-les-Vannes et Housselmont. Trois bombes n'exploserent pas et onze vitres furent brisées. Vraiment peu de choses ! ⁶

L'importance stratégique de Barisey-la-Côte tenait alors à sa gare, administrée par l'armée. Le bulletin municipal de la Rochelle, de juillet 2014, consacré au 100^e anniversaire de la guerre de 14-18, relate que, le 5 août 1914,

1. E. OLRYS, Répertoire archéologique des cantons de Colombey et de Toul Sud. Mémoire Société Archéologique de Lorraine, VII^e volume, 1865.

2. Études Tuloises, avril-juin 2018, n°164, pp.21-32.

3. AD Meurthe-et-Moselle 7 F 4 408.

4. AD Meurthe-et-Moselle B 6278.

5. AD Meurthe-et-Moselle 3 Q 1453.

6. AD Meurthe-et-Moselle 8 R 193.

le 123^e régiment d'infanterie, composé de trois mille trois cent quarante hommes et cent soixante chevaux avait quitté la ville en train pour arriver deux jours plus tard à Barisey-la-Côte, en Meurthe-et-Moselle ⁷. Témoignage renforcé par celui, non daté, de ce soldat qui déclare, sur une carte postale représentant les voies ferrées de Barisey-la-Côte, qu'il va bientôt recevoir le baptême du feu.

Une tutelle militaire dont pouvait se plaindre au préfet, le 21 mars 1916, le sieur Bourbonneux, maître de la verrerie et maire d'Allamps, à cause de la mauvaise volonté dont faisait preuve, à l'égard des industriels et des agriculteurs du canton de Colombey, le nouveau commissaire de la gare de Barisey-la-Côte, en raison de ses entraves au transport des matières premières indispensables au fonctionnement des industries et entreprises agricoles de la région ⁸.

Au cours du premier conflit mondial, Barisey-la-Côte servit de base à l'arrière du front où, témoignait Georges Morlot le 20 juillet 1925, stationnaient les spahis maghrébins et leurs chevaux arabes ⁹.

La disparition du village. *Barisey-la-Côte n'est plus situé sur son emplacement d'origine, au tiers de la hauteur de la côte, à la limite entre le calcaire et l'argile où percent les sources. Après sa destruction, il a été reconstruit à son emplacement actuel, en laissant aujourd'hui son église forte isolée parmi les vignes et les vergers. Des débris de construction paraissent témoigner du site de l'ancien village. Mais quelle disparition ? Celle de 1857 ou celle peut-être survenue au cours de la guerre de Trente Ans (1618-1648), en particulier de la décennie 1630 ? Aucun texte ou indice matériel ne permet pour l'instant de le savoir.*

Les combats de 1940

En 1940, le mauvais sort voulut que, le 20 juin, alors que les Allemands surgissaient en masse par la côte, quelques soldats français leur opposèrent une résistance désespérée, au bas du village, sur la route de Colombey-les-Belles. Un tir d'obus les mit hors de combat, endommageant plusieurs maisons sans faire de victimes civiles ¹⁰. En vérité, le gros des combats s'était porté sur Barisey-au-Plain qui souffrit de l'essentiel des destructions de cette journée ¹¹. Le dispositif français engageait le III^e bataillon du 204^e Régiment d'Infanterie du commandant Boixeda, autour de Barisey-au-Plain, vers le sud-est (Autreville) ; la 9^e compagnie du lieutenant Charles Driot, vers l'ouest (Saulxures-les-Vannes) ; la 10^e compagnie du capitaine Gustave Guiraud, appuyée par un groupe de mortiers, vers le nord (gare et village de Barisey-la-Côte), et la 11^e compagnie du lieutenant André Corneau.

Ces retranchements étaient soutenus par deux canons de 47 antichars du 48^e Régiment d'Artillerie et un canon de 37 du 204^e Régiment d'Infanterie.

Toute la journée du 19 juin, le secteur fut soumis à un harcèlement d'artillerie. L'attaque allemande commença le 20 au matin par l'avancée d'une colonne sur la route de Vaucouleurs. L'infanterie se déploya, appuyée par l'artillerie lourde qui détruisit les canons français, repérés par un avion d'observation. La gare fut pilonnée, un train de munitions touché. Les fantassins rescapés après d'âpres combats se replièrent sur le bois du Chanois. Le groupe de mortiers se trouva anéanti au prix de la mort du sergent Gilliot, du caporal-chef Cheny, et des soldats Thuvenin, Langard et Lamotte. La 10^e compagnie contre-attaqua depuis le bois vers Barisey-au-Plain, avant d'être stoppée. Les coloniaux du 6 RICMS subirent également de lourdes pertes, avec plusieurs dizaines de tués, auprès avoir vainement attaqué de nuit au coupe-coupe.

Le commandant Boixeda et les rescapés du bataillon déposèrent les armes à 15 h, les blessés furent évacués sur Vaucouleurs et les prisonniers cantonnés dans l'église d'Uruffe. Le drapeau du 204^e avait été auparavant brûlé dans le jardin du Maurice Richard, qui en restitua la pique et les débris à l'armée française en 1945. Cinquante-deux corps furent inhumés à Barisey-au-Plain et treize à Barisey-la-Côte.

Ces événements tragiques tordent le cou à la légende du refus du combat de l'armée française. Rappelons que, dès le 17 juin, Pétain, Président du Conseil, avait appelé à cesser les combats, s'attirant la réponse de l'appel du 18 juin du général de Gaulle. Un peu partout sur un front en déroute, de nombreuses unités françaises avaient refusé de rendre les armes. L'espoir était de stopper les allemands sur la Loire, comme en 1870. Les 19 et 20 juin, alors que le 204^e RI se battait sur les deux Barisey, à Saumur, quelques 2 500 hommes dont 790 cadets de la cavalerie et du train, appuyés par 24 chars et 33 canons contre 300 canons et 150 panzers, tenaient en échec pendant deux jours, trois divisions allemandes, lesquelles, quand ils se furent rendus, leur accordèrent les honneurs militaires sans les faire prisonniers.

LES DÉCÈS AU LOIN ¹²

Les tués de l'Empire. Quand les soldats français ne tombaient pas devant Barisey-la-Côte, c'étaient les enfants du village qui allaient mourir au loin, au gré des campagnes de l'Empire et de la République. Une façon de s'exporter vers la guerre sans retour possible pour les jeunes gens tués. Les guerres de la Révolution et de l'Empire ont été meurtrières, un bon million de victimes tuées lors des batailles ou atteintes par les mauvaises conditions sanitaires. Mais ces pertes se sont distribuées sur vingt-trois ans, de 1792 à 1815, ce qui les

7. La Rochelle, le Journal, juillet 2014.

8. AD Meurthe-et-Moselle 8 R 179.

9. Collection privée de l'auteur.

10. Témoignage de Maurice Morlot.

11. Récit communiqué par Bernard Hay.

12. AD Meurthe-et-Moselle R1 NMD 1793-1822 et R4 NMD 1823 1872, AC Barisey-la-Côte à partir de 1862.

rendait moins sensibles. Elles ont coûté la vie à trois conscrits de Barisey-la-Côte, d'abord à André Morlot, fusilier à la 3^e compagnie, 2^e bataillon du 36^e régiment d'infanterie de ligne, tombé d'un coup de feu reçu le 8 février 1807, à 10 h du matin à Greuss Cylain, en Prusse. Puis à Joseph Marchal, décédé des suites d'une blessure, le 8 septembre 1813 à l'hôpital de Dresde. Soldat du 6^e régiment d'artillerie à pied, il avait été touché le 4 mai précédent ; cinq mois d'agonie, ce qui en dit long sur l'insuffisance des hôpitaux militaires du début du XIX^e siècle. Le mois suivant mourait Pierre Champougny, 22 ans, atteint, non pas de blessure mais de fièvre putride. Hospitalisé le 11 mai, à Landau, il s'est éteint le 14 novembre 1813 et sa famille entretint pendant sept ans un espoir incertain puisque l'annonce officielle du décès ne lui parvint qu'en février-mars 1820. Chasseur au 2^e régiment d'infanterie de ligne, 1^{er} bataillon, 2^{ème} compagnie, sa longue hospitalisation, cinq mois également, ne lui avait laissé aucune chance de survie.

La « drôle de paix ». On a tendance à croire que la grande saignée en soldats fut celle de la première guerre mondiale et pourtant, la « grande entre guerre », entre 1815 et 1914, c'est-à-dire un siècle, fut plus meurtrière que la grande guerre, puisqu'elle coûta à la population de Barisey-la-Côte, onze conscrits contre dix pour cette dernière mais, beaucoup plus diluées dans le temps, ces disparitions furent moins sensibles. Entre guerres d'une « drôle de paix », si l'on considère qu'elle compta la guerre de Crimée, celle de 1870 et les conquêtes coloniales, toutefois, ces morts de Barisey-la-Côte ont succombé aux fièvres et aux maladies, et non aux combats, les hôpitaux militaires se montrant beaucoup plus meurtriers que les champs de bataille. La première victime fut Claude Courtois, fusilier de l'infanterie de marine, qui décéda à la Martinique, le 10 octobre 1838. Quatre ans plus tard, le 9 février 1842, Eugène Joyeux, caporal au 6^e régiment d'infanterie de ligne, succomba de fièvres à Issoire, deux ans avant Claude Charrée, du 2^{ème} régiment de Génie, mort le 2 janvier 1844, année, encore, du décès de François Chenin, fusilier au 16^e régiment d'infanterie de ligne, le 14 novembre et Charles Vosgien, du 31^e régiment d'infanterie de ligne, le 17 novembre.

Joseph Panichot fusilier au 71^e régiment de ligne, participait au corps d'occupation d'Italie lorsqu'il fut pris, le 29 mai 1862, d'un accès de fièvre typhoïde à l'hospice civil de Velletre. Le second, si près de chez lui à Toul, incorporé dans un régiment d'artillerie de marine, fut emporté le 21 janvier 1862 par une « fièvre intermittente pernicieuse ». Vingt-deux ans plus tard, Léopold Chenin succomba le 24 novembre 1884 à l'hôpital de marine de Cherbourg, sans cause connue. En revanche, c'est sûrement de dysenterie, cette fois-ci aiguë, que souffrit Marie Lucien Bastien, enlevé le 13 août 1893 au camp

d'artillerie de Chalon-sur-Saône. Auguste Naboth décéda le 15 avril 1895 à l'hôpital militaire de Nancy ; Albert Richard, à celui de Saint-Dié, le 22 avril 1899 ; le dernier à partir fut Joseph Alfred Bourgne, du 153^e régiment d'artillerie, mort à Toul, le 6 avril 1902, sans raison sûre.

Bien sûr, la **première guerre mondiale** a frappé par son intensité et sa brutalité, par la mobilisation en masse et la concentration des tués et des blessés sur quatre ans seulement. Un mois à peine après la déclaration de guerre, le quatre septembre 1914, tombait le premier tué de Barisey-la-Côte, Auguste Richard, sur le plateau d'Amance, au cours de la bataille du grand Couronné, avant que Camille Noël n'expire à l'hôpital de Toul, sans autres précisions, le 19 juin 1915. Le 1^{er} juillet 1915, ce fut au tour de Louis Champougny d'être mis en terre au cimetière de Souchez (Pas-de-Calais), puis celui de Victor Houbeau, frappé près de Lihom, dans la Somme, le 26 juillet 1916 et d'Auguste Richard, soldat au 6^e régiment d'artilleur, le 25 octobre 1916. Le 26 septembre 1917, Eugène Champougny était présumé mort à l'ennemi à la Chavatte, c'est-à-dire qu'il comptait parmi les disparus, son corps n'ayant pas été retrouvé. Fernand Joyeux, caporal au 401^e infanterie, était fauché le 30 mars 1918, sept mois avant Joseph Cornevaux, l'instituteur du village, lieutenant, décoré de la croix de guerre, qui trouva la mort dans l'Aisne, pas même un mois avant l'armistice, le 20 octobre 1918¹³.

Décès par procuration, si l'on peut dire, que celui du fils de Madame Royer, qui deviendra institutrice à Barisey dans les années 1920, disparu dans l'explosion du tunnel de Tavannes.

Au passage, parlons des deux prisonniers de guerre connus, Eugène Alfred Bourgne, du 155^e RI, détenu à Konigbruck, dans la Saxe, Stalag 10 camp français, et d'Aimé Joyeux, du 153^e RI, baraque 57, au camp de Gragenwehr, en Bavière¹⁴. Le 5 avril 1916, sur trente hommes mobilisés, Barisey-la-Côte comptait déjà quatre tués, dont trois sans orphelins et un avec un enfant. La liste allait s'allonger, avec un homme sur trois qui ne reviendrait pas.

Plusieurs conscrits du village, engagés ou appelés, ont participé aux guerres d'Indochine et d'Algérie, mais sans pertes.

La médaille de Sainte-Hélène a été créée par Napoléon III pour honorer les 40 500 vétérans, en 1857, des guerres de la Révolution et de l'Empire, entre 1792 et 1815. Quatre garçons de Barisey-la-Côte l'ont reçue : Jean-Baptiste Bourgne, fourrier au 3^e/5^e régiment d'artillerie à pied, dans lequel il a servi de 1813 à 1821 ; Joseph Champougny, soldat au 9^e régiment de ligne, entre l'an XIV et 1810, il souffrit de deux blessures, à la jambe en 1807 et à l'avant-bras en 1809 ; Jean-Baptiste Morlot, du 36^e de ligne, qui participa aux campagnes de Hollande, de 1792 à 1799, sous le commandement des généraux Moreau et Lecourbe ; son frère Pierre Morlot, pour les mêmes campagnes.

13. L'enregistrement des tués de 14/ 18 par l'état civil diffère des noms inscrits sur la plaque mortuaire de l'église et ces derniers sont les suivants : Eugène Champougny, Léon Champougny, Ernest Coquart, Eugène Houbeau, Fernand Joyeux, Camille Noël, Paul Noël, Marcel Richard, Joseph Cornevaux, Raymond Vassé.

14. AD Meurthe-et-Moselle R 211.

**LES RÉQUISITIONS,
UN PRIX À PAYER POUR LES GUERRES**

La Révolution et l'Empire

Quand la guerre ne tuait pas, elle s'imposait et coûtait cher parce qu'il fallait la nourrir et alimenter les troupes, au loin ou de passage, surtout quand elles étaient d'occupation. Les **réquisitions de la Révolution** furent légales, par exemple votées par la loi du 16 septembre 1792, en raison de laquelle Barisey-la-Côte fournit, cette année-là, 154 quintaux de foin, 67 quintaux de paille, 93 quintaux d'avoine, de quoi alimenter, non pas une armée, mais une cavalerie. En 1793, les réquisitions ont tenu compte des ressources de la population qui comptait 265 habitants pour une production de 1 124 quintaux de blé, 186 d'orge, 1 147 d'avoine et 96 bêtes de trait. Du 22 août au 18 septembre, la production aurait dû être de 72 quintaux de blé, mais elle n'en avait produit que 63,8, sur lesquels les habitants étaient redevables de 8. Du 28 octobre au 30 novembre, Barisey-la-Côte livra 3,87 quintaux de froment et 7,89 de farine. Pour 1794, les réquisitions, ou les dons, touchèrent des biens plus personnels de telle sorte que, le 18 mars (28 ventôse an 2), les citoyens de la commune firent don, en deux quêtes, de trente quatre chemises, deux bouts de toile rayée, deux paires de guêtres, deux paires de souliers et 74 livres en assignats¹⁵. Du 22 septembre au 13 octobre, (1^{er} au 25 vendémiaire an 3), les réquisitions furent de 30 q de foin, 29,40 q de paille. Le 10 novembre, les denrées entrées du 12 thermidor au 20 brumaire an III totalisaient 82,40 quintaux de foin et 78,20 de paille.

Les réquisitions de l'Empire n'apparaissent dans les archives du village qu'en 1814, année à laquelle les conseillers municipaux de nombre de communes ont demandé l'autorisation de s'imposer pour acquitter les dettes pour les nourritures des troupes alliées qui avaient séjourné à cette époque dans l'arrondissement de Toul. Mais notre connaissance de ces réquisitions reste vague, par exemple, Jean Baptiste Panichot livra un cheval, le 24 février 1814, pour le prix de 200 f.¹⁶ En 1815, la fourniture de divers fourrages et marchandises faite aux alliés avait entraîné une indemnisation de 3 193,99 f., alors que les remboursements à devoir étaient encore de 6 663,18 f en 1816 et que, le 13 août 1821, restait impayé un solde de 1 664 f.¹⁷

La guerre de 1870

Le 31 juillet 1870, répondant à une circulaire du préfet du 24 précédent, le conseil municipal se réunit en séance extraordinaire, en présence de MM. Bastien, Brelle, Jules Champougny, Champougny, dit Moine, Victor Champougny, Joyeux (maire) et Richard, pour voter une somme de 50 f de dons à faire à la société internationale de secours aux blessés. De son côté, l'inspection d'académie invita l'instituteur à envoyer de la charpie, du linge, des bandes et des compresses faites par

Le 9 juillet 1811 Marie Barbe Lanty fut lourdement condamnée à un an de prison et trois cents francs d'amende pour avoir averti onze déserteurs qui traversaient le bois de Bulligny que la femme du garde était allée avertir son mari pour qu'il mobilise la garde nationale contre eux. Plusieurs témoins les avaient vus, coiffés de bonnets de police blanc et rouge pour les uns, d'un bonnet bleu, muni d'un bord rouge sur le haut et dont le bas retombait sur les oreilles, pour un autre. Une grenade blanche et rouge se distinguait au bout des coiffes. Une partie de ces hommes était vêtue de petites vestes bleues, très courtes, en drap, avec des boutons blancs dont deux à leur derrière. Un seul portait un pantalon bleu, pour les autres, il était blanc, à bretèches. Certains se coiffaient d'un bonnet de police, d'autres de bonnets de toile, de chapeaux verts et d'habits de toile, quelques uns étaient habillés en bourgeois, tenant sur le bras leur veste bleue et quatre se trouvaient même sans souliers. Partis de Metz quatre jours plus tôt, ils abandonnaient leur régiment pour regagner leur Limousin natal par la Haute-Marne, Langres et Dijon. La femme du garde, qui travaillait dans ses vignes, fut chargée de les diriger vers le village le temps que son mari coure quérir des renforts. Mais Marie Lanty, qui avait surpris la scène, se précipita vers les déserteurs pour les prévenir du piège, échangeant au passage des injures avec la dénonciatrice. De nombreux témoins confirmèrent la scène qui, tous, étaient occupés à la vigne.

les élèves, avec le linge donné aux habitants. Où fallait-il les expédier ? A l'hôtel de ville de Nancy ? A l'Inspection Primaire ou les conserver en mairie ? Les personnes qui fournissaient les lits demandèrent que ne fussent envoyés que des blessés d'après le nombre de lits, et qu'on accueillît deux sœurs de Charité pour aider ceux qui se constituaient infirmiers gratuitement. Le 31 juillet, la commune signala qu'elle disposait de vingt et un lits, dont trois pour les officiers et dix-huit pour les soldats blessés, mais qu'il revenait de diminuer ce nombre d'un lit pour l'une des sœurs de Charité, une personne s'offrant de loger la seconde. Le conseil municipal décida, mais verbalement, que l'on affecterait à l'ambulance la salle de la mairie et la salle d'école, situées toutes deux dans le même bâtiment. Il signala également des dons en nature en faveur des blessés¹⁸.

Mais, plus que des Français, ce fut des Prussiens dont il fallut s'occuper en leur fournissant, par exemple, entre le 7 août et le 21 décembre 1870, à trente reprises, d'abord de la nourriture pour les animaux, de l'avoine, dix-huit fois, plus une fois de l'avoine fourragère ; du foin, dix-neuf fois et deux fois du fourrage, sans que l'on sache en quoi celui-ci

15. AD Meurthe-et-Moselle L 2418.

16. AD Meurthe-et-Moselle 8 R 5.

17. AD Meurthe-et-Moselle 8 R 35.

18. AD Meurthe-et-Moselle 8 R 49.

consistait. En gros, de quoi nourrir les chevaux, à quoi s'est ajoutée la réquisition de quatre fois deux chevaux (destinés à la boucherie ou à l'attelage ?) deux fois une voiture et deux autres fois deux voitures, dont bien sûr, nous ignorons le genre. De même que nous ignorons si les neuf bœufs prélevés l'ont été pour leur force de travail ou leur viande. Pour les vingt-huit moutons, quatre porcs, la poule et la vache, la question ne se pose pas même si l'on peut être étonné de cette unique poule, il a certainement dû en disparaître quelques autres. De même qu'il n'y aurait eu qu'un seul cigare de pris ! Le logement de soldats ne se serait produit que quatre fois, ce qui paraît peu, de même que la paille n'aurait été fournie que six fois. De la nourriture a été livrée à onze reprises, sans autres précisions, mais il a été donné du pain dix-sept fois, du lard deux fois, de la viande deux, et du vin cinq, ce qui paraît dans l'ensemble également peu, mais nous manquons de comparaisons et d'analyses chiffrées pour savoir ce que consommaient des troupes de passage, selon leur importance numérique ¹⁹.

Un reçu du 20 août 1870 nous permet de saisir ces réquisitions à hauteur d'homme, quand Victor Bastien livrait du foin et du vin ; Paulin Panichot, un tonneau de vin ; Antoine Thiers, des bêtes à cornes, de l'avoine et de la paille. Cinq jours plus tard, Claude Chenin fournissait une voiture de paille, Gabriel Didier, un sac de pomme de terre. Le 20 septembre, Joseph Maitrehanche délivrait du foin et du vin, Auguste Joyeux, du foin, de l'avoine et du vin. Le 26, Eugène Richard fournissait 3 kilos de pain. De sa confection ? Sans doute, les maisons possédaient alors leur four à pain ²⁰.

En **1871**, la contribution à l'effort de guerre demandée à la commune, au 1^{er} janvier, était annuellement de 12 551 f et mensuellement de 1 046 f. Le maire, Joseph Joyeux, recevait les contributions personnelles, par exemple, celle de Constant Banvois, 0,95 f, Justin Baret, 8,85 f, Jean Bastien, charron, 69,15 f, Nestor Bastien, 92,50 f, Louis Boileau, 4,80 f, Prosper Bontemps, 19,65 f et Claude Bouf, 6,55 f. Le 16 janvier, 4 kg d'avoine, 3 kg de pain et 6 l de vin avaient été prélevés à Eugène Richard, lequel dut encore contribuer, le 2 février, à hauteur de 3 kg de pain et 4 l de vin de bonne qualité, à apporter en mairie de Colombey-les-Belles ²¹.

Le 3 mars, la commune se trouva frappée de 594 f d'amende pour la flotte et de 243 f pour la solde des officiers. Ses pertes, dont les relevés comprenaient les amendes et les excédents d'impôts, s'élevaient à 837 f. ; pour les réquisitions justifiées à 12 513 f ; le logement de troupes à 7 947 f ; les vols et pillages à 11 319 f, soit un total de 32 616 f. Sur un montant de 21 421 f, la part proportionnelle étant de 9 449 f, une première réparation de 3 000 f avait été payée, il restait une deuxième répartition à devoir de 6 449 f. Sur un montant de 39 241 f, pour une part proportionnelle de 9 545 f, une première répartition de 3 000 f avait été faite, il restait 6 725 f. à rembourser ²².

La distribution d'une somme de 3 000 f, à la suite de la loi du 6 septembre 1871, décret 27 octobre 1871, s'accompagnait d'une liste de tout ce que la commune avait délivré, soit de l'avoine, du foin, de la paille, de la farine, du pain, du lard, du blé, des légumes secs, des pommes de terre, de l'eau de vie, du vin, de la bière, du café, du tabac, du riz, du sucre, de la flanelle, des couvertures, des fagots de bois, des bœufs, des vaches, des moutons, des porcs, des chevaux, de la volaille, plusieurs voitures à quatre chevaux avec un conducteur, deux chevaux, un cheval, plus le logement d'hommes et d'officiers avec la nourriture. Un inventaire qui nous pousse à nous interroger, sans pouvoir y répondre, sur les privations que pouvait en subir la population pour sa propre consommation ²³.

Le 19 janvier **1872**, un signataire anonyme notait ce qu'il avait fourni à l'armée allemande. Au premier passage (quelle date ?), il avait logé dix hommes pour 10 f, fourni 6 kg de pain, 3 kg de lard pour 9 f. Au deuxième, deux hommes pour 2 f, fourni 1,5 kg de pain et 2 litres de vin pour 1,20 f, donné un double décalitre d'oignons pour 6 f, 100 kg de pommes de terre pour 5 f, donné deux canards pour 2 f. Au troisième, logé et nourri deux hommes, fourni 2 kg de pain, 500 g de lard, 2 litres de vin, pour 2 f. Au quatrième, logé six hommes, fourni 4 kg de pain, un litre d'eau de vie pour 11,25 f. Au cinquième, logé quatre hommes, fourni 3 kg de pain, 6 l de vin, pour 6,60 f. Au total, cela faisait 55,45 f. à récupérer et l'on ignore si ces Prussiens avaient mangé autre chose que du pain, parfois agrémenté d'oignons, des pommes de terre et de rares canards ²⁴.

En raison des retards de paiement, la commune ne fut que lentement désendettée, ce qui eut des conséquences sur le budget des particuliers qu'elle était chargée d'indemniser. Le 6 mai 1872, sur une somme de 4 869 900 f allouée au département par le décret du 27 octobre 1871, elle reçut 3 000 f ; le 19 mai suivant, le conseil municipal reconnut que quelques « individus », dans une indigence considérable, vu leur état de fortune, n'avaient qu'une faible indemnité sans rapport avec ce qu'ils étaient en droit d'attendre ; les autres particuliers avaient peu souffert des pertes. Le maire demandait une répartition plus équitable, proposant que les indemnités d'André Joyeux, Isidore et Claude Albert Pillot fussent supprimées au profit de Jules G., indigent, sourd et muet, ayant à sa charge sa soeur sourde, muette et presque aveugle ²⁵.

La loi du 7 avril **1873**, accorda le paiement de bons de 5, 10, 15, 20, 25, 50, 100, 200, 300 et 400 f, 5 1000 f qui furent versés à cinquante sept particuliers pour des sommes inégales allant de 5 à 455 f. En **1874**, loin d'avoir été apurée, la dette dans la commune restait de 19 200 f, le décret du 7 février lui accorda une part proportionnelle de 8 000 f et

19. AD Meurthe-et-Moselle 8 R 152.

20. AD Meurthe-et-Moselle 8 R 152.

21. AD Meurthe-et-Moselle 8 R 152.

22. AD Meurthe-et-Moselle 8 R 152.

23. AD Meurthe-et-Moselle 8 R 61.

24. Archive privée.

25. AD Meurthe-et-Moselle 8 R 152.

26. AD Meurthe-et-Moselle 8 R 152.

comme la commune avait déjà reçu une première répartition de 3 000 f, la somme à percevoir pour la seconde répartition restait de 5 000 f. En 1876, la dette était toujours courante et la répartition du 21 tenait compte du niveau de richesses des réclamants, ainsi, la veuve Champougny, décédée, laissant des héritiers dans l'aisance, de même que la veuve Demange, André Joyeux était classé parmi les plus à l'aise, Isidore Joyeux était un rentier sans enfant, Claude Mangeot était décédé en laissant des héritiers dans l'aisance et Claude Albert Pillot comptait parmi les plus riches. La liste de ceux qui attendaient encore leurs défraiements comptait soixante dix sept noms soit, pour ainsi dire, toutes les familles ²⁶.

La guerre de 14 18 ²⁷

Les premières dépenses supportées par les habitants de Barisey-la-Côte ont touché aux frais de cantonnement de troupes, mises au repos ou en réserve du front. Nous en ignorons l'importance et la qualité en armes et en unités. Leur nombre semble avoir augmenté au fil des années de guerre, ainsi, d'août 1914 à février 1915, et de mars à août 1915, il fut respectivement payé 399,23 f et 644,90 f à chaque fois à quatre personnes, pour ce cantonnement alors que, le 7 octobre, il était payé 432,50 f à cinquante-deux personnes et, le 19 novembre, 837,77 f à vingt-six. Les règlements sont parfois plus précis sur les contraintes de ces logements, par exemple, en août 1815, 644,90 f étaient payés à quatre personnes pour du cantonnement du service de la gare, dont nous avons vu plus haut qu'elle était stratégique et commandée par un officier, tandis que le 14 octobre 1915, la veuve Darcy recevait 16 f pour le logement d'officiers pendant seize nuits, plus 34 f pour trente-quatre nuits supplémentaires, soit 1 f par nuit et certainement par officier. Le 30 octobre 1915, 425 f étaient cette fois-ci payés pour l'hébergement de dix chevaux, de même que, le 6 juin 1916, Eugène Bastien reçut 8,75 f pour le logement et des soins donnés à un cheval malade, un cas non isolé puisque, le 10 août suivant, Claude Chenin obtint, cette fois-ci, 24,50 f, également pour des soins et de la nourriture apportés à des chevaux malades.

Le cantonnement de troupes se traduisait souvent en termes de dégâts, en raison desquels 100 f furent payés à quinze personnes, plus 165,30 f pour les mêmes raisons à seize autres. Si, les 18 et 28 août, 1917, Aimé Bourguignon fut le seul à recevoir 60 f et si, le 31 août 1948, Albert Moudin reçut 5 f pour l'hébergement d'un cheval, les indemnités étaient généralement réglées par groupes, qui ont même fini par devenir importants, douze personnes, le 7 novembre 1917, pour 129,62 f ; 1 509,10 f pour cinquante personnes le 17 juin ; 89,65 f pour trente-huit personnes le 6 septembre 1918 ; 896 f pour trente-sept personnes le 7 octobre 1918, et 89,65 f pour trente-huit, le même jour. A partir de 1919, les remboursements de frais furent versés pour le cantonnement des Américains, sans que l'on sache si ceux-ci étaient encore présents à Barisey-la-Côte ou s'il ne s'agissait que d'arrières

de paiement. Une fois encore, ces versements intéressaient de nombreux tributaires, 372,05 f pour trente-trois d'entre eux le 21 mars ; 631 f pour vingt-sept le 29 avril ; 1 306,75 f pour quarante-sept le 24 juillet et, 94,60 f pour trente-huit, du 5 au 6 septembre, un délai qui autorise à penser que le cantonnement a bien eu lieu ces deux jours-là.

L'autre volet des indemnités reçues par les familles et les personnes s'attachait aux *réquisitions, sous forme de biens loués ou prélevés, ou de services rendus*. Par exemple, le 10 août 1915, il fut attribué, pêle-mêle, à divers individus, pour la location de matelas, seize journées à 8 f ; pour la paille de couchage, 55 quintaux 50 kg, soit 24,75 f à Eugène Bastien et Alphonse Joyeux, pour du bois en fagots de 65 quintaux, 12 kg, soit 162,80 f à sept personnes, pour la location de voitures, de chevaux, journées de conducteurs, deux journées de conducteurs à 15f à Mansuy Bourguignon et Alphonse Maitrehanche. Le 19 novembre, il fut encore payé 1 954,35 f pour 217 quintaux, 15 kg de foin non pressé, 1 751,75 f pour 31 quintaux, 8/5 kg de paille alimentaire non pressée, 698,25 f pour 33 quintaux, 25 kg d'avoine. Entre le 23 mai 1906 et le 16 novembre 1919, six règlements, payés à chaque fois à des personnes uniques, et un à deux personnes, quatre hommes puis trois veuves, ont porté sur la location d'une voiture à un collier avec son conducteur pendant une journée (8 f), celle de trois voitures à un collier (12 f), l'enfouissement d'un cheval (12 f), des frais de remonte (3 f et 1,50 f, usage d'un bureau, à deux reprises (1,20 f et 2,80 f), du fourrage et du foin (6,16 f et 7 f).

Après la guerre, les indemnités furent souvent longues à venir, Léopold Diné ne reçut que le 2 août 1921, 10 f pour l'occupation de terrains par l'armée ; le 1^{er} février 1922, vingt-neuf personnes reçurent 634,99 f pour des dégâts et l'occupation de terrains par suite d'établissement de voies ferrées. Lesquelles ?

Laissez-passer,

*Le 20 mars 1915, Madame Richard, de 44 ans, obtint un sauf-conduit pour se rendre à Colombey et retour, pour ses affaires. Le maire étant mobilisé, ce fut l'adjoint qui signa. Ce droit de circulation n'était pas valable la nuit, c'est dire combien les déplacements des personnes étaient alors restreints et contrôlés. Le 15 octobre 1916 était envoyé un **diplôme des morts pour la patrie** concernant Auguste Richard, soldat au 6^e d'artillerie ; le 5 janvier 1917 pour E.N. Champougny, sous-lieutenant au 153^e d'infanterie ; le 2 janvier 1918, pour Noël CE, soldat au 153^e d'infanterie ; le 30 mars 1918, pour Joyeux Fernand, caporal au 401^e d'infanterie. Habemont CC, canonnier au 3^e d'artillerie, Allain-aux-Bœufs et Barisey-la-Côte, le 1^{er} juin 1922 pour Noël Paul, soldat au 153^e d'infanterie ²⁸.*

27. AD Meurthe-et-Moselle WO 483.

28. AD Meurthe-et-Moselle 8 R 206.



Est-ce Joseph Louis Cornevaux, l'instituteur de Barisey-la-Côte, né le 13 avril 1886 à la Prétière, dans le Doubs, et tombé le 10 octobre 1918 à Stancourt, dans l'Aisne, c'est-à-dire un mois et un jour seulement avant la fin des combats ? Son décès a été enregistré à l'état civil de Barisey le 1^{er} juillet 1919.



*La guerre de 39-45*²⁹

Nous avons décrit plus haut l'âpreté des combats des 19 et 20 juin 1940 qui ont détruit Barisey-au-Plain. Paradoxalement, les quatre ou cinq années d'occupation ont laissé peu d'archives, et ce sont même les archives de Barisey-la-Côte qui ont failli disparaître puisque les Allemands avaient eu la mauvaise idée d'utiliser quelques feuilles de l'état civil pour allumer leur feu, pages perdues facilement reconstituées. Les *réquisitions* ont commencé dès 1938 puisque, le 28 juillet, 670 f étaient payés à Auguste Chenin pour une camionnette Citroën, 36 500 f, le 10 octobre à Marcel Joyeux pour une moto Dollar de 1933 et que, le 12 décembre, la même somme était versée à Louis Maljean pour une moto Terrot. L'armée française étant restée largement hippomobile, les réquisitions de 1939 ont également porté sur les chevaux, il fut par exemple versé 8 500 f à Eugène Bourguignon, 5 000 f à Pierre Galland, 8 000 f à Maurice Joyeux, 7 500 f à Pol Joyeux, 6 000 f à Adrien Maitrehanche, 6 000 f à Auguste Naboth, 4 800 f à Eugène Moudin, chacun pour un cheval ; 21 000 f à Eugène Chenin pour trois chevaux et 11 300 f à Ernest Galland, pour deux chevaux. Le parc automobile du village devait de toutes façons être pauvre, cela explique qu'il ait été seulement attribué, le 6 octobre, 25 000 f à Simone Bouché pour une Renault bâchée, et 1 450 f à son frère, Georges Naboth pour une Derbon.

Les prélèvements par l'armée française ou l'occupant allemand paraissent avoir été limités ou ponctuels, ainsi, en 1940, 78 f ont été payés à Auguste Chenin et Auguste Henry pour 325 kg de paille ; en 1941, 400 f étaient versés à Ernest

Galland, 300 f à Auguste Naboth, mais 2 732,10 f à André Clausier pour de l'outillage, 894,90 f à Emile Marie pour des planches ; en 1942, 1 575 f ont été rendus à Eugène Chenin pour 1 500 kg d'avoine, c'est donc que les Allemands avaient eux aussi des chevaux³⁰, à moins qu'il ne se soit agi d'un arriéré de la drôle de guerre. Peu de choses, encore, le 25 janvier 1943, puisqu'il était dû 10 f pour un carreau à Jacques Geets, 5 f pour deux planches à Paul Henry, 100 f à Louis Morlot pour un sac de blé, 120 f à Ernest Galland pour une corde. Cela donne l'idée d'une activité plutôt réduite. La possibilité qu'il ne se soit agi que d'arriérés est incontestable dans cette série de règlements du 10 octobre 1943 pour le logement et le cantonnement de troupes françaises ; c'est donc que la France occupée réglait les comptes de la drôle de guerre. 139 f furent attribués à André Clausier pour un atelier pendant 31 jours ; 39,10 f à la veuve Aubertin pour une cuisine pendant 31 jours ; 31 f à Louis Camus pour un bureau pendant 31 jours ; 31 f à P. Bernard pour un magasin pendant 31 jours ; 31 f à Ernest Galland pour un magasin pendant 31 jours ; 31 f à Adrien Maitrehanche pour une infirmerie pendant 31 jours ; 62 f à E. Starck pour un foyer pendant 62 jours. Adrien Maitrehanche reçut également 1 440 f pour fourniture de tuiles lors de la réparation du clocher. Cet inventaire donne une idée des besoins d'une troupe au repos, partagés entre l'entretien du matériel, les soins médicaux à prodiguer aux soldats, leurs loisirs et la remise en état des bâtiments. Les versements se sont poursuivis en 1945 : 372 f à Louis Camus ; 192 f à Ernest Galland, à Jacques Geets et à Eugène Moudin, sans que l'on en connaisse les motifs.

29. AD Meurthe-et-Moselle WO 483.

30. L'armée allemande est restée fortement hippomobile pendant toute la durée

de la guerre.

Achille Eugène Richard est né le 12 décembre 1894 d'Henri Richard, cultivateur, et de Marie Alice Joyeux. Quand éclata la première guerre mondiale, il était orphelin de père depuis cinq ans. Les actes de décès de sa mère, comme celui de son frère aîné René Gustave et le sien propre n'ont pas été enregistrés à l'état civil de Barisey-la-Côte ; ils avaient dû quitter le village. Compte tenu de son âge, il est vraisemblable qu'il se soit trouvé incorporé dès le début du conflit, mais les correspondances que nous avons retrouvées de lui sont assez tardives. D'abord, c'est un oncle ou une tante qui lui répondit le 30 mars 1915, après avoir reçu une carte du soldat, « Bientôt la victoire ! », s'y exclamait-il. Il faudra encore attendre un peu. Le 12 février 1918, Achille Richard rejoignit son corps après vingt-huit jours de permission et, le 16 mars, il écrivait à sa mère, qui lui donnait l'espoir de recevoir un peu de tabac de sa part, déclarant se trouver dans une bonne maison, mais on ne savait où, où il y avait toujours le café et la goutte, matin et soir, si bien qu'en échange, il avait scié un peu de bois, en retour de quoi, encore, la patronne lui avait fait cuire pour le midi deux œufs, avec du fromage, de la confiture et du vin à volonté. Et le dimanche, il était encore invité. Il déclarait se trouver dans un beau petit pays de vignoble de deux mille habitants, où les arbres étaient déjà en fleurs, où, comme le pinard se montrait bon, il n'y avait pas de danger qu'il tombe malade. Le 10 mai, il avait quitté ce coin tranquille car son unité était en marche depuis six jours et que le vaguemestre ne paraissait pas. Ils avaient toutefois gagné un nouveau cantonnement et les lettres allaient arriver. Les voici en Seine-Inférieure ³², qui valait mieux que la Belgique, car on buvait du cidre ou du vin à 3 f le litre, sauf qu'ils étaient cantonnés dans des fermes, à trois kilomètres. Il demandait à sa mère du tabac et des cigarettes. La Normandie, drôle d'endroit pour faire la guerre, en 1918 !

D'un Achille à l'autre, **Achille Joyeux** écrivit de Niort, le 19 mai 1915, à son frère René, visiblement lui aussi sous les drapeaux, pour se plaindre de manquer de ses nouvelles, alors qu'il se situait près d'Arras où il n'y avait que des coups durs ; lui-même se trouvait en train « de se faire dresser car on ne dirait guère qu'on est en temps de guerre ». Il n'est pas certain que cet Achille Joyeux-là ait été conscrit, du moins nous n'en avons pas retrouvé de plus jeune, le seul qui apparaisse dans l'état civil est né le 12 mai 1877, ce qui en aurait fait un bien vieux soldat, par ailleurs, il n'avait pas de frère, du moins enregistré par l'état civil de Barisey-la-Côte.

Bien après l'armistice, **René Richard** est resté sous les drapeaux. Né le 27 septembre 1891, incorporé au 250^e RI, il bénéficia le 3 décembre 1918, d'un ordre de « transport pour isolé sans bagages ni chevaux », pour se rendre de l'hôpital 96^{bis} de Layrac, à destination de l'hôpital 46, d'Agen, bien loin du front, donc, certainement pour blessure ou maladie puisqu'il fut déclaré, le 22 février 1919, comme souffrant d'une pleurésie en raison de laquelle il reçut une vaccination

antityphoïdique et antiparathyphique. Le 3 mars, une tante de Bagneux l'informa qu'elle était « trop embêtée » avec les Américains, lesquels étaient donc toujours cantonnés dans le Toulois, prévus pour rester jusqu'en mai, ils auraient tout pillé dans les maisons, cette occupation durait depuis trop longtemps et les gens de Bagneux allaient devenir fous, ils ne pouvaient pas sortir, devaient tout le temps laisser ouvert. Ce qui en dit long sur la tolérance des villageois à la présence de troupes tout de même venues en libératrices. Enfin, la 2 mai 1919, René Richard reçut un autre ordre de transport pour isolé sans bagage ni chevaux, pour se rendre de Gye-sur-Seine à Barisey-la-Côte. Il était assuré en solde et vivres jusqu'au 4 mai inclus. Il fut précisément renvoyé dans ses foyers le 20 août, titulaire d'un carnet de pécule arrêté le 25 septembre, pour une somme de 63 f.

Le 29 septembre 1918, **Maurice Joyeux** n'était pas au front, mais détaché botteleur à Montaulin, dans l'Aube, bien que toujours sous les drapeaux. Né en février 1893, il avait alors 24 ans, donc propre à se retrouver dans une unité combattante. Il écrivit à ses presque voisins, Louis et Léontine Morlot, qu'il avait quitté Troyes l'avant-veille, avait mis en route le métier la veille au matin, qu'ils avaient un bon filon mais pas trop d'ouvrage, étaient payés 4 f par jour mais qu'il fallait se nourrir, qu'ils ne travaillaient pas le dimanche, qu'il n'était là que pour une quinzaine en attendant une perme pour la fin octobre. Autant dire que la guerre était déjà lointaine, même si l'armistice du 11 novembre se montrait encore improbable pour lui le 29 septembre. On peut s'interroger sur les raisons qui l'avaient éloigné des tranchées ; compte tenu de la date de l'armistice à venir, il ne se trouverait de toutes façons pas exposé.

Né le 23 janvier 1904, **Pierre Georges Morlot** n'a bien sûr pas fait la grande guerre et c'est en 1924, l'année de ses vingt ans, qu'il s'est retrouvé conscrit en Alsace, au camp d'Oberhoffen, près de Strasbourg, au 1^{er} escadron, 1^{er} peloton du 8^e régiment de hussards. Il se montrait curieux de tout ce qui l'environnait, dans une Alsace quelque peu exotique aux yeux d'un jeune lorrain des côtes de Meuse. L'incurie de la cuisine militaire fit qu'il s'inquiétait des envois alimentaires provenant de sa famille, aussi réclamait-il du beurre (un peu plus salé que celui du dernier envoi), du chocolat, du sel et, désir évident de montrer bonne figure lors des revues de troupes, du fil noir et du blanc. En bon paysan du Toulois, Georges Morlot restait attentif au déroulement des travaux des champs dans son pays, informé, par une carte de ses parents, que la moisson n'était pas encore achevée et leur souhaitant, en réponse, du beau temps pour la réachever, lui-même ayant retrouvé son bon lit de Strasbourg (était-il en manœuvres ?), avec sa paille et son matelas, tandis que celui du camp n'avait une paille que de deux centimètres d'épaisseur. De son côté, en Alsace, la moisson avait commencé et il espérait une permission qui leur ferait peut-être la surprise de le voir arriver. L'observation du rituel agraire l'intéressait autant que la vie militaire - condition paysanne oblige. Il parlait

31. Archives personnelles de l'auteur.

32. Aujourd'hui Seine-Maritime.

tout naturellement de la moisson bien commencée par beau temps, sous un vent non brûlant, et se complaisait dans la description des champs de houblon, véritable nouveauté pour lui, heureux quand même d'apercevoir des vignes de « *noirs, beaux et grands raisins d'auberlin* », comme on en plantait à Barisey-la-Côte. Il félicitait son père de ne pas s'être fait voler en achetant une charrue et une herse pour 214 f, évoquant les permissions agricoles qui lui permettaient d'aller aider les gens autour de Strasbourg, mais malheureusement pas de pouvoir rentrer chez lui. À titre d'échange des nouvelles qu'il recevait, il décrit longuement sa vie de caserne, racontant les séances de tir de grenades à fusil ; les manœuvres communes avec un bataillon du 170^e d'infanterie, qui avait joué le rôle de l'ennemi ; la mission qui lui fut confiée de garder quatre chevaux, à la suite de quoi il se trouva pris dans une embuscade et perdit son calot, accroché par une branche d'arbre. Mais il ne fut pas le seul à être égaré puisqu'il croisa un cheval du 2^{ème} escadron qui avait perdu son cavalier et qui « *faisait des classes à pieds sur le terrain* ». Général en tête, les belligérants pour rire finirent par défiler en ville après la remise de l'étendard du régiment, avec assez d'ostentation pour stopper tous les tramways de Strasbourg.

La monotonie de la vie de caserne était parfois rompue par des cérémonies dûment rapportées à Barisey : prise d'arme, présentation du nouveau lieutenant-colonel ;

séances d'apprentissage sur la manière de rouler la « *patage* » (consistant à rouler un manteau derrière la selle et à mettre les sacoches légèrement bourrées de foin) à l'occasion des revues de troupes ; fantasia de spahis juchés sur leurs chevaux arabes (les mêmes que ceux qu'il y eut à Barisey pendant la guerre), « *beaux à voir, les cavaliers debout sur leurs montures, ramassant quelque chose par terre au grand galop de charge et chargeant des «chaichia» alignées par terre avec un anneau gros comme un fond de bouteille dans lequel ils engagent leur sabre, tirant des coups de fusil en l'air, puis lançant le mousqueton et le rattrapant...* ». Ensuite, ses camarades et lui allèrent (bien) dîner pour 6,50 f de potage, d'un grand plat de pommes frites, d'une bonne portion de veau, de 3 l de vin et d'une part de quiche aux prunes. Quant aux permissions agricoles, elles ne comptaient pas pour aller aider les gens autour de Strasbourg, mais seulement pour rentrer chez soi. Le 29 août, Georges Morlot informa sa famille que le général était venu les voir manœuvrer avec le 170^e, avant que ne leur fut présenté l'étendard du 8^e hussard, avec le récit des « *maintes* » batailles que le régiment avait gagnées au cours de l'histoire. Après quoi, tout le régiment traversa Strasbourg en se rendant du camp d'Oberhoffen à ses quartiers. On imagine sa fierté.

Jean-Yves CHAUVET



A quelques mois d'intervalle, les 17 janvier et 4 novembre 1918, deux soldats envoyèrent à leurs familles respectives la même carte postale représentant un groupe de maisons de la rue de la Saint-Pré, sur laquelle ils avaient marqué, d'une croix et de deux, leurs chambres à Barisey-la-Côte. Le second parle d'une fin de guerre certainement proche ; il ne croyait certainement pas si bien dire.



4 juin 1913, Barisey-la-Côte, une vue générale du village ; « En manœuvres », information bien laconique, mais nous étions un peu plus d'un an avant le début du conflit. On voit combien le village s'est détaché de son église au XVI^e ou au XVII^e siècle.



Barisey-la-Côte, 5 mars 1918, l'église fortifiée, construite entre la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle, s'est isolée dans les vignes. On comprend, à voir cette carte postale, le sens de l'expression locale « Aller reposer sous le lierre ».



Barisey-la-Côte, la gare et le château d'eau servant à alimenter les machines à vapeur. En vérité, la station se situe sur le territoire de Barisey-au-Plain, mais son nom a toujours dérogé à cette situation.



Barisey-la-Côte, la rue principale, qui est la route de Toul, avec sa fréquentation habituelle le jour de cette prise de vue faite avant la guerre, mais qu'il faut imaginer, ce 17 août 1917, pleine de soldats, de chevaux et de véhicules militaires.



Barisey-la-Côte, cinq voies, ce qui est important pour une gare de village, mais cela permettait l'arrivée et le départ de troupes.



Barisey-la-Côte, les hôtels, situés en face de la gare, mais à l'écart du village.



Barisey-la-Côte, une locomotive de type Crapaud 021, qui fut en service jusque vers 1922.



Barisey-la-Côte, au dos de cette carte, le 25 juin 1916, le soldat Emile Venot écrit à sa femme, à Paris, depuis Barisey-la-Côte où il cantonne, en l'informant que les « boches qui ont pu en réchapper ont pris la fuite ».



Barisey-au-Plain, la rue Lorraine classique, avec le caniveau pavé et le tas de fumier sur l'usoir. On distingue plusieurs époques de maisons, les plus anciennes sont basses, avec une porte de grande cintrée, les plus récentes possèdent un étage, avec un linteau de porte de grange en segment d'arc.



Barisey-au-Plain, comme nous ne verrons plus ce village traditionnel, avant sa destruction, Le château, à l'entrée de Barisey-au-Plain, dont il reste quelques consoles.



Barisey-au-Plain, à droite, à l'avant plan, démonstration pour le photographe de la façon de manœuvrer la manivelle du puits. Un puits public, sans doute.



Barisey-au-Plain, des maisons des plus typiques, on sort de chez soi pour poser, les poules picorent les tas de fumier.



Pierre Georges Morlot, conscrit au 8^e hussard, au camp d'Oberhoffen, près de Strasbourg, en 1924.



Hommes et chevaux, au cours d'une corvée de nettoyage des écuries. Pierre Georges Morlot est le troisième à partir de la gauche.



Tel qu'il partit, mobilisé en 1939.



La médaille de Saint-Hélène de Pierre Georges Morlot. Ruban vert rayé de grenat. En bronze, couronne de lauriers surmontée de la couronne impériale. Au recto : profil de Napoléon 1^{er}, avec inscription en cercle "Napoléon empereur". Au verso : "A ses compagnons de gloire, sa dernière pensée, Sainte-Hélène, 5 mai 1821", en cercle : "Campagnes de 1792 à 1815".